De nombreuses mairie cherchent leur secrétaire de mairie. Que ce soit à la campagne ou en banlieue périurbaine, ce métier demande de l'organisation et beaucoup de rigueur. En effet de nombreuses formations sont disponibles pour revaloriser ce métier.

Les missions

Le secrétaire de mairie s'occupe en fonction des mairies de plus ou moins les mêmes tâches, mais trois reviennent toujours :

- **État-civil :** établir les reconnaissances de paternité, actes de mariage ou les déclarations de décès. Peut aussi parfois servir d'intermédiaire pour les délivrances de passeports et cartes nationales d'identités. Mais également les demandes de logements, et les réclamations.
- **Conseil municipal :** conseiller et assister les élus dans leurs missions, mettre à jour les listes électorales et organiser les élections.
- **Vie de la commune :** coordonner les décisions municipales et veiller à la bonne organisation des services publics (garderie, bibliothèque, cantine, transports scolaires…) et encadrer les équipes de la commune.

Quels sont les bons profils ?

Vous devrez avoir des bases en **administration et comptabilité**, mais également avoir des **compétences juridiques** pour plus de polyvalence. Une bonne **communication orale et le sens de l'écoute** vous permettront d'animer et conseiller les équipes.

Quels parcours et formations pour rejoindre le métier ?

Deux concours d'Etat permettent donc d'accéder à ce métier :

- le concours de rédacteur territorial accessible avec un bac (catégorie B) ;
- le concours d'attaché territorial ouvert aux titulaires d'un diplôme de niveau bac + 3 (catégorie A).

Pour vous formez nous vous conseillons de suivre un **bac général** avec des spécialités en sciences économiques et sociales, histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques, un bac technologique STMG (sciences et technologies du management et de la gestion) ou Bac professionnel gestion-administration.

Les candidats ayant suivis l'un de ces parcours sont recrutés dans 90% des cas après les six mois de formation.

Mission Locale d'Aubervilliers - Tous droits réservés

Découvrez dans cette vidéo ce métier

Et si vous avez besoin d’un accompagnement dans votre démarche, n’hésitez donc pas à contacter la Mission Locale d’Aubervilliers.

Mission Locale d'Aubervilliers - Tous droits réservés